

PORTRAIT GÉNÉRAL

FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
2 de 6

Date
Oct. 2010

Problématique

Toujours une source d'inquiétude à l'échelle provinciale, la problématique des accidents avec la grande faune est encore beaucoup plus sérieuse en Estrie, où la proportion d'accidents avec ces animaux se situait en 2009 autour de 29 % de l'ensemble des accidents survenus sur le réseau routier de la région, comparé à 11 % au niveau provincial.

La situation est davantage préoccupante sur le réseau routier supérieur de la région. Par réseau supérieur, on entend le réseau routier géré par le ministère des Transports (MTQ), soit les autoroutes, les routes nationales, les routes régionales et les routes collectrices.

Il est important de souligner la forte croissance de cette problématique depuis 1990. Si au début des années 90 les collisions avec la grande faune représentaient environ 10 % des accidents, sur le réseau MTQ en Estrie, en 2009 le pourcentage a augmenté jusqu'à 29 %.

En 2004, 3834 accidents (toutes catégories confondues) y ont été relevés et, de ce nombre, 1110 mettaient en cause la grande faune. Depuis, même si le nombre des accidents est à la baisse, ceux imputables à la grande faune conservent une proportion importante.

En fait, la moyenne pour les cinq dernières années se situe autour de 28 %, ce qui représente une croissance significative sur une période de vingt ans. Dans la région de l'Estrie, environ un accident sur trois est dû à la grande faune.

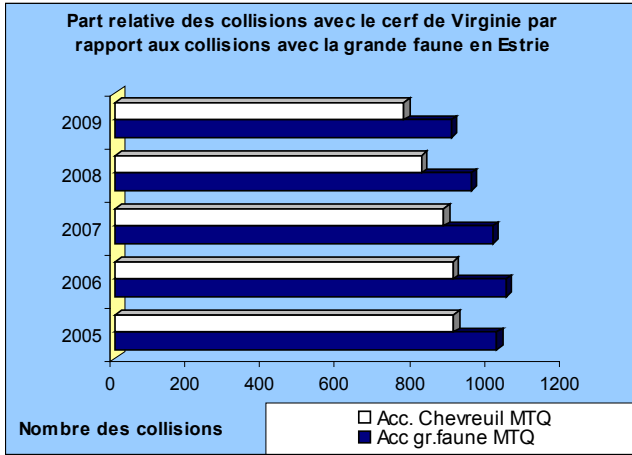
Tous ces chiffres, déjà très révélateurs, demeurent toutefois bien en deçà de la réalité puisqu'ils ne tiennent compte que des cas répertoriés, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'un rapport d'accident par un corps policier. Bon nombre des accidents avec la grande faune ne sont pas signalés.

Lorsque rapportées aux services policiers, les manœuvres d'évitement d'un animal traversant la route qui ont conduit à un accident sont incluses dans les présentes statistiques, même s'il n'y a pas eu contact réel avec l'animal. Cela représente environ 7,8 % de toutes les collisions avec la grande faune.

Bien que le réseau routier supérieur ne constitue environ que le tiers du réseau estrien, 75 % des accidents avec la grande faune s'y produisent. Ceci s'explique, en très grande partie, par le fait que le débit de véhicules et la vitesse s'avèrent en

général plus élevés sur le réseau supérieur que sur le réseau local, d'où un facteur de risque également plus élevé.

Dans environ 87 % des cas, l'espèce en cause est le cerf de Virginie; c'est pourquoi, en Estrie, lorsqu'on parle de collision avec la grande faune, on fait référence surtout aux collisions avec le cerf de Virginie.



Les impacts reliés aux accidents avec la grande faune

Heureusement, les accidents mettant en cause la grande faune présentent généralement un faible indice de gravité. Dans presque 95% des cas, seuls des dommages matériels (DMS) ont été constatés. On note cependant qu'environ 5% des collisions occasionnent des décès ou des blessures graves à légères.

Accidents avec la grande faune selon la gravité sur le réseau MTQ

	Mortel	Grave	Léger	DMS*	Total
2005	1	4	36	979	1020
2006	0	5	59	982	1046
2007	2	4	62	943	1011
2008	1	3	49	899	952
2009	0	2	50	847	899
Total	4	18	256	4650	4928

* DMS : Dommage matériel seulement

De 2005 à 2009 on compte 4928 accidents survenus sur le réseau MTQ dont 4 étaient mortels, 18 avec blessés graves et 256 avec des blessés légers. De plus, en raison de leur grand nombre, les collisions avec la grande faune entraînent des

PORTRAIT GÉNÉRAL

FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
3 de 6

Date
Oct. 2010

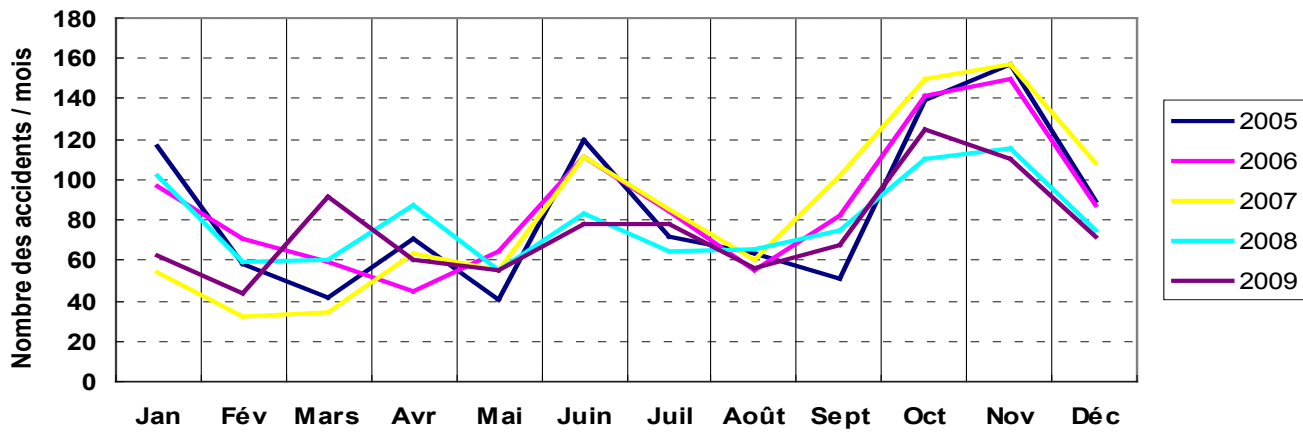
coûts sociaux et matériels importants que l'on estime à environ dix-neuf millions de dollars annuellement pour l'Estrie.

Par ailleurs, bien que le prélèvement routier ne constitue nullement une menace pour la survie du cheptel estrien, les animaux tués sur la route représentent une pure perte, car ils ne sont pas récupérés pour la consommation humaine. Il y a donc lieu de se préoccuper de l'impact sur cette ressource faunique de grande valeur.

la grande faune en Estrie démontre le caractère généralisé de cette problématique sur l'ensemble du réseau routier supérieur et, contre toute attente, l'étendue de sa répartition sans démarquage des sites à fréquence élevée (voir la carte).

Les accidents avec la grande faune ne font pas l'objet d'une science exacte, ils tiennent surtout du hasard combiné à certains facteurs favorables comme la concentration et le déplacement

Répartition annuelle des accidents avec la grande faune de 2005 à 2009



La répartition annuelle et quotidienne des collisions avec la grande faune

La répartition annuelle des collisions avec la grande faune démontre deux périodes plus à risque : l'une en juin, et l'autre, plus importante, en octobre-novembre. Ce sont les deux périodes de l'année où l'on constate davantage des déplacements du cheptel. Étonnamment, l'analyse spatiale de la répartition des accidents ne permet pas d'établir de lien fort entre celle-ci et la présence d'un ravage à proximité.

Sur une base quotidienne, les collisions se produisent surtout à l'aube et au crépuscule, le point maximum du soir surpasse nettement celui du matin. C'est donc dire qu'une fois la nuit tombée, toutes les précautions sont à prendre.

Une problématique généralisée sur l'ensemble du réseau routier supérieur estrien

La base de données du MTQ concernant les accidents avec

des animaux, le flux de circulation, la visibilité, la période de l'année ou le moment dans la journée. Cette problématique est donc de nature aléatoire, les accidents routiers de ce type ne peuvent pas être totalement prévenus, ni évités. Un tel constat révèle l'intérêt d'une approche préventive axée sur le conducteur et non sur les animaux.

Dans ce contexte, la Direction de l'Estrie du Ministère des Transports a proposé à ses principaux partenaires régionaux, de travailler conjointement à l'élaboration d'une campagne bi-annuelle de sensibilisation des conducteurs. Celle-ci précède légèrement les deux périodes critiques de l'année pour les collisions avec la grande faune soit l'été en juin-juillet et l'automne en octobre-novembre. En plus de rappeler aux usagers de la route le début d'une période critique pour les accidents, surtout avec le cerf de Virginie, des conseils de sécurité sont prodigués aux conducteurs (voir p. : 6).

PORTRAIT GÉNÉRAL

FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

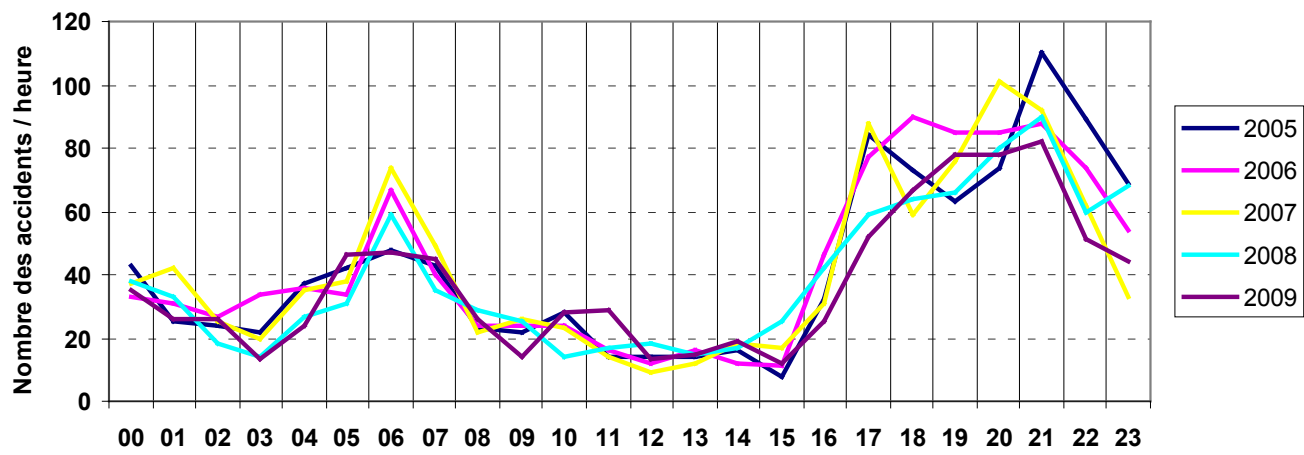
COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
4 de 6

Date
Oct. 2010

Répartition horaire des accidents avec la grande faune de 2005 à 2009



En conclusion

• Sur le réseau routier supérieur, un accident sur trois est relié à la grande faune et parmi ceux-ci dans 87 % des cas il s'agit d'un accident causé par un cerf de Virginie.

• Les accidents avec la grande faune ont augmenté d'une façon significative de 1990 à 2009. Depuis 2005 le pourcentage de ceux-ci par rapport aux accidents toutes catégories semble se stabiliser autour de 28 %.

• En Estrie, le phénomène des accidents avec la grande faune constitue une problématique propre à l'ensemble du réseau routier supérieur, de sorte qu'il s'avère difficile d'identifier des points névralgiques où il serait possible d'intervenir en créant des aménagements particuliers (clôtures, traverses, signalisations spécifiques et autres), car il n'y a pas de zone de concentration. Sans rejeter ce type d'intervention, il semble plutôt qu'une approche axée sur le conducteur constitue la solution la plus réaliste et efficace.

• La répartition horaire des collisions révèle deux périodes critiques dans la journée : l'aube et le crépuscule. À l'automne, à la nuit tombée la vigilance est particulièrement de mise.

• La répartition annuelle des accidents avec la grande faune affiche un moment critique en juin et un autre, plus important en octobre-novembre.

PORTRAIT GÉNÉRAL

FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
5 de 6

Date
Oct. 2010

PORTRAIT GÉNÉRAL

FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
6 de 6

Date
Oct. 2010

PORTRAIT GÉNÉRAL

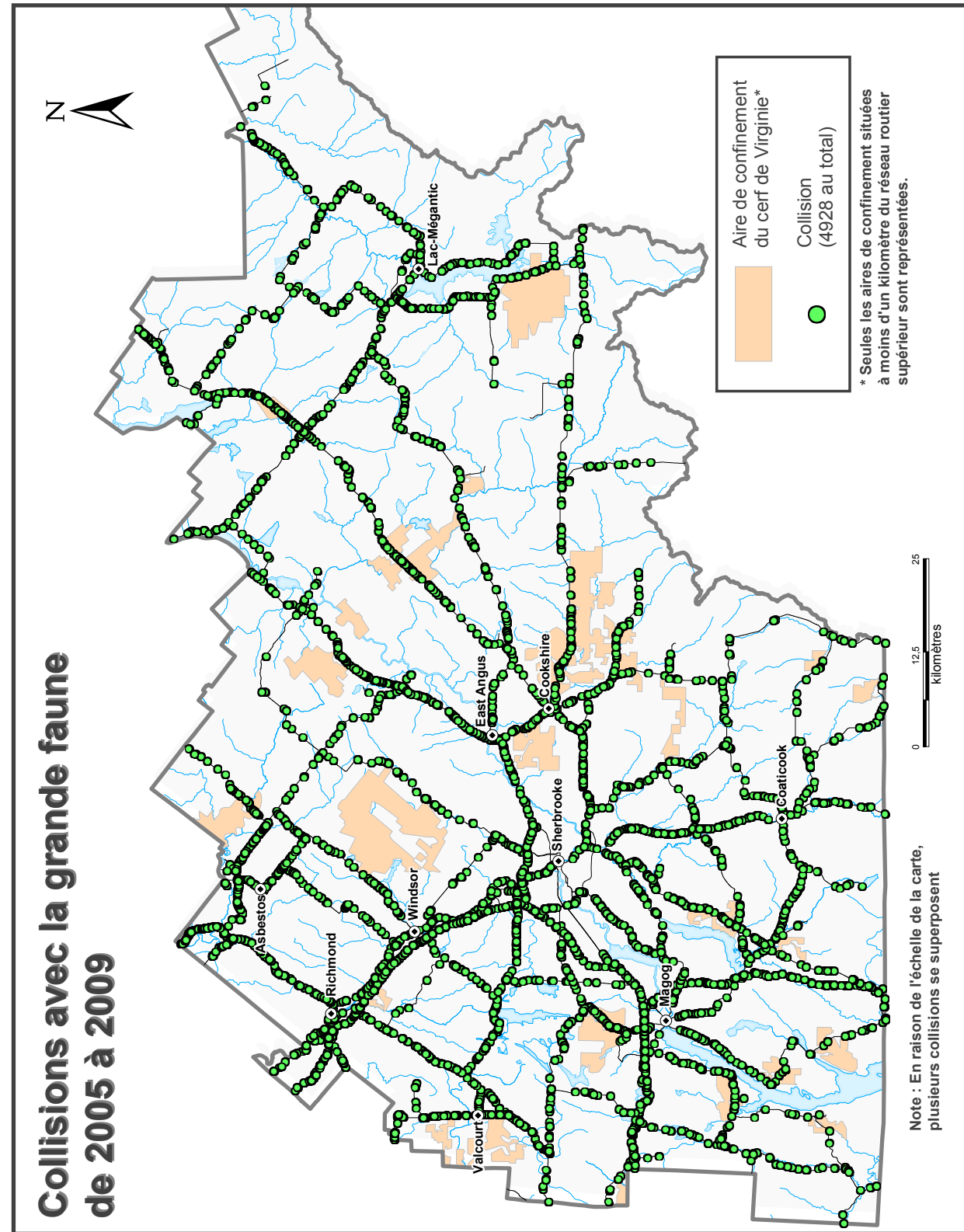
FICHE DE PROMOTION ENVIRONNEMENTALE

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE SUR LE
RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR RÉGION DE L'ESTRIE

FPE - 03

Page
1 de 6

Date
Oct. 2010



Quelques conseils de sécurité

• Soyez conscient du fait que **heurter un chevreuil ou un orignal, ça n'arrive pas qu'aux autres!** Respectez les limites de vitesse et demeurez toujours vigilant, encore davantage dans les secteurs où des panneaux de signalisation indiquent la présence fréquente de cerfs de Virginie ou d'originaux.

• **Redoublez de prudence** durant les périodes du jour considérées comme propices aux collisions avec un animal, soit à **l'aube et au crépuscule**, plus particulièrement en **juin**, de même qu'en **octobre et en novembre**.

• Soyez spécialement attentif dans les secteurs où la visibilité est réduite en raison de la présence de courbes, de pentes ou de végétation dense en bordure de la route. **Ralentissez immédiatement si vous soupçonnez la présence de cervidés aux abords de la route.** Ces animaux sont nerveux et imprévisibles; ils peuvent très rapidement surgir sur la chaussée. Klaxonnez, cela pourrait les faire fuir et les éloigner de la route.

• En actionnant vos freins à plusieurs reprises, **signalez la présence de cervidés aux conducteurs qui vous suivent.** Rappelez-vous que les cervidés se déplacent souvent en petits groupes, particulièrement dans le cas du cerf de Virginie. Si l'un de ces animaux traverse la route devant votre véhicule, ralentissez et soyez aux aguets, car d'autres pourraient le suivre.

• **N'effectuez jamais de manœuvres brusques** pour tenter d'éviter un cervidé au dernier moment; un accident beaucoup plus sérieux pourrait en résulter. Dans la plupart des cas, lorsque la collision semble imminente, ralentissez et freinez progressivement. Dans le cas du cerf de Virginie, il vaut souvent mieux heurter l'animal que de chercher à l'éviter.

• Enfin, ne vous fiez pas à certains gadgets offerts sur le marché (par exemple, le sifflet à chevreuil) pour assurer votre sécurité; ils n'ont pas fait leurs preuves. **Votre meilleur atout demeure une attitude de conduite préventive.**

Saviez-vous que?

Un cerf apeuré peut :

- Atteindre une vitesse de 65 km/h?
- Faire des bonds de près de 10 mètres?

Cela le transforme en un projectile potentiellement dangereux!

Pour information:

Ministère des Transports du Québec
Direction de l'Estrie

Adresse Internet : www.mtq.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 820-3280
Télécopieur : 819 820-3118



Cette fiche de promotion environnementale a été produite
par la direction de l'Estrie du ministère des Transports.
ISBN : 978-2-550-60161-6

LES COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE DANS UN CONTEXTE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Une problématique en forte croissance

Près de 900 collisions répertoriées en 2009

En Estrie, un accident sur trois est dû à la grande faune.